ASNR Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection
ORLÉANS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 17 juin 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[Région Centre-Val de Loire] En 2024, le niveau de la sûreté nucléaire et de la radioprotection se maintient à un niveau satisfaisant

À l'occasion de la parution du rapport sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection dans la région Centre-Val de Loire, la division d'Orléans de l'ASNR présente les conclusions des actions de contrôle qu'elle a menées tout au long de l'année 2024 en région Centre-Val de Loire.

Ce qu'il faut retenir pour la région Centre-Val de Loire

En 2024, l'ASNR a réalisé **170 inspections** dans la région Centre-Val de Loire, dont 123 dans des installations nucléaires des sites EDF de Belleville-sur-Loire, Chinon, Dampierre-en-Burly et Saint-Laurent-des-Eaux, 38 dans le nucléaire de proximité, 4 sur le thème du transport de substances radioactives et 5 concernant des organismes ou laboratoires agréés.

L'ASNR a par ailleurs assuré **39 journées d'inspection du travail** dans les quatre centrales nucléaires de la région.

En 2024, **11 événements significatifs classés au niveau 1 et un événement classé au niveau 2** de l'échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques (échelle INES) ont été déclarés à l'ASNR dans la région.

DOMAINE MÉDICAL

En 2024, **la radioprotection dans le domaine médical se maintient à un niveau satisfaisant**, bien que **plusieurs points de vigilance persistent depuis quelques années**. Des signaux de dégradation de la culture de radioprotection sont en effet observés dans un contexte de tensions sur les effectifs, d'externalisation insuffisamment maîtrisée des missions de radioprotection et de complexification des organisations.

En radiothérapie, les fondamentaux sont en place mais le retour d'expérience s'essouffle. La répétition d'erreurs de latéralité souligne le besoin d'actualiser les analyses *a priori* des risques et de renforcer l'exploitation du retour d'expérience.

En curiethérapie, la radioprotection reste maîtrisée, bien que la sécurisation des sources de haute activité et le maintien des compétences nécessitent une vigilance accrue.

En médecine nucléaire des améliorations sont attendues sur le déploiement des systèmes de management de la qualité, la sécurisation des processus d'administration des médicaments et la formation des professionnels à la radioprotection des travailleurs.

Des non-conformités persistent dans **les pratiques interventionnelles radioguidées**, notamment sur la formation à la radioprotection et la coordination avec les prestataires. **En scanographie**, des lacunes dans la mise en œuvre du principe d'optimisation et dans l'habilitation des personnels ont motivé le lancement d'une campagne d'inspections en 2025 dans les cabinets dentaires utilisant des CBCT (*Cone Beam Computed Tomography*).

DOMAINE INDUSTRIEL, VÉTÉRINAIRE ET DE LA RECHERCHE UTILISANT DES RAYONNEMENTS IONISANTS

En 2024, le niveau de radioprotection dans les domaines industriel, vétérinaire et de la recherche reste contrasté, avec un maintien global des efforts mais des écarts persistants selon les secteurs, la maturité des structures et les ressources consacrées.

En radiographie industrielle, si les obligations de base sont généralement respectées des faiblesses persistent notamment sur la signalisation des zones d'opération sur les chantiers, et la coordination entre donneurs d'ordre et entreprises de radiographie.

Dans le domaine vétérinaire, le recours à des organismes externes pour la radioprotection ne doit pas conduire à une dilution des responsabilités.

Dans les laboratoires de recherche, les fragilités portent principalement sur la gestion des déchets radioactifs et la reprise des sources historiques,

LE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS NUCLEAIRES DE BASE

➢ Centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire

L'ASNR considère que les performances de la centrale de Belleville-sur-Loire rejoignent l'appréciation générale portée sur les centrales d'EDF en matière de sûreté, de radioprotection et d'environnement.

La centrale nucléaire doit poursuivre ses efforts dans la gestion des configurations des circuits au travers du plan d'action qu'elle décline depuis début 2023. En outre, l'ASNR évaluera la robustesse du plan d'action visant à renforcer les fondamentaux de la radioprotection en 2025. Enfin, l'ASNR souligne positivement la mise en service de la nouvelle station de traitement des légionelles et amibes.

➢ Centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly

En 2024, l'ASNR considère que les performances de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly dans le domaine de la sûreté nucléaire sont en retrait par rapport à l'appréciation générale portée sur les centrales nucléaires d'EDF. Les performances en matière de radioprotection et d'environnement rejoignent quant à elles cette appréciation générale.

Un plan de rigueur, visant à améliorer les résultats dans le domaine de la conduite, a été mis en place par le site suite à la dégradation des performances de la centrale en 2022. Des améliorations ont été constatées en 2024, notamment lors de l'inspection de revue, concernant le respect des règles générales d'exploitation et la gestion de la documentation. Néanmoins, les efforts doivent être poursuivis pour concrétiser les résultats au plus près du terrain.

➢ Site de Chinon

Centrale nucléaire de Chinon

L'ASNR considère que les performances de la centrale nucléaire de Chinon se distinguent favorablement dans le domaine de l'environnement et rejoignent l'appréciation générale portée sur les centrales nucléaires d'EDF en matière de sûreté et de radioprotection.

Les performances de la centrale dans le domaine de la conduite se sont maintenues à un niveau satisfaisant. Des améliorations ont été notées dans la réalisation des tirs radiographiques. Toutefois,

des progrès sont notamment attendues sur la gestion du risque incendie, la gestion des déchets et la préparation des chantiers. Dans le domaine de l'environnement, les performances de la centrale sont en progrès. Le site maîtrise ses rejets et le confinement liquide des substances dangereuses.

Réacteurs A1, A2 et A3 en démantèlement du site de Chinon

L'ASNR considère que le niveau de sûreté des réacteurs A1, A2 et A3 est satisfaisant, avec notamment une bonne préparation des chantiers de démantèlement.

Le plan d'action engagé par EDF à la suite des infiltrations d'eau dans plusieurs locaux des réacteurs A1 et A2 et de l'AMI en 2023 s'est révélé insuffisant pour éviter de nouvelles infiltrations lors d'un fort épisode orageux en juin 2024. Ce plan a depuis été renforcé, notamment par des mesures curatives et préventives complémentaires. Le suivi de ce plan d'action fait l'objet d'une vigilance particulière de l'ASNR en 2025.

Atelier des matériaux irradiés (AMI) du site de Chinon

L'ASNR considère que le niveau de sûreté de l'AMI est satisfaisant. Une vigilance particulière doit néanmoins être portée sur le suivi du génie civil et des infiltrations d'eau.

➢ Site de Saint-Laurent-des-Eaux

Centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux

L'ASNR considère que les performances de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux dans le domaine de l'environnement se distinguent favorablement par rapport à l'appréciation générale portée sur les centrales nucléaires d'EDF. Néanmoins, dans les domaines de la sûreté et de la radioprotection, les performances sont en retrait par rapport à cette appréciation générale.

Les performances de la centrale en matière de sûreté et de radioprotection se sont dégradées en 2024. La préparation des chantiers et le suivi de la propreté radiologique des locaux doivent être améliorés. Plusieurs contaminations d'intervenants ont été constatées en 2024. En revanche, l'ASNR constate une nette amélioration du site sur la thématique incendie, grâce à la mise en œuvre d'actions fortes.

Réacteurs A1 et A2 en démantèlement du site de Saint-Laurent-des-Eaux

L'ASNR considère que le niveau de sûreté des réacteurs de Saint-Laurent-des-Eaux A est satisfaisant. Une bonne tenue générale des locaux et des chantiers a été constatée.

Les opérations d'assainissement des sols dans la zone des anciens transformateurs du réacteur de Saint-Laurent A2, polluée aux hydrocarbures, ont débuté en 2024. Certains travaux de démantèlement, arrêtés en 2023 à la suite de la découverte de plomb dans les poussières des chantiers, ont repris après nettoyage des zones concernées.

La division d'Orléans de l'ASNR assure la mise en œuvre des missions de contrôle sur le terrain pour toutes les installations et activités nucléaires de son territoire. Elle instruit les demandes d'autorisation et contrôle l'application de la réglementation relative à la sûreté nucléaire, à la radioprotection, aux équipements sous pression, ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement. Elle assure également la mission d'inspection du travail dans les centrales nucléaires.

En situation d'urgence radiologique, elle contrôle les dispositions prises par l'exploitant sur le site pour mettre l'installation en sûreté et assiste le préfet de département, responsable de la protection des populations. Elle participe également à l'élaboration des plans d'urgence établis par les préfets et aux exercices périodiques.

La division d'Orléans de l'ASNR contribue également à la mission l'information du public, notamment via les commissions locales d'information (CLI). Elle entretient des relations régulières avec les médias, les élus, les associations, les exploitants et les administrations locales.

Contacts presse :

Evangelia Petit
01 46 16 41 42
evangelia.petit@asnr.fr

Elise LALANNE LARRIEU, agence Bona fidé
07 60 56 78 65
elalanne@bonafide.paris

À propos de l'ASNR

L'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection est une autorité administrative indépendante créée le 1er janvier 2025. Sa création a été inscrite dans la loi n° 2024-450 du 21 mai 2024 relative à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire.

L'ASNR assure, au nom de l'État, le contrôle des activités nucléaires civiles en France et remplit des missions d'expertise, de recherche, de formation et d'information des publics. Consulter le site internet : ***www.asnr.fr***

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :